



**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES
DÉPARTEMENT DES LANGUES MODERNES ET DE TRADUCTION**

**Extrait du procès-verbal de la 392e réunion (ordinaire)
du département des langues modernes et de traduction
tenue le 14 novembre 2019**

**392.05 POLITIQUE DÉPARTEMENTALE RELATIVE À L'UTILISATION DU FONDS
DES COURS EN LIGNE**


M. Valentine sollicite l'avis des membres sur le projet de texte soumis à leur examen avant la tenue de l'Assemblée. Le texte se lit comme suit :

Le fonds sert à soutenir des actions qui contribuent au maintien à l'amélioration des programmes du DLMT et à toute initiative en lien avec les stratégies de développement du département. Les dépenses admissibles couvrent, entre autres :

- Engagement d'auxiliaires d'enseignement (aide à la correction – cours de traduction)
- Aide à la curation du contenu du site départemental et de la page Facebook
- Honoraires de conférenciers invités (en ligne et en présentiel)
- Achat de matériel pédagogique et informatique nécessaires au développement des programmes
- Recherche préalable (à la conception) de nouveaux cours et enfin
- Toute autre proposition visant à améliorer et é enrichir nos programmes

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Directeur du département


Egan Valentine

Le 14 novembre 2019